

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la Sarthe
Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202408/15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et d'affichage : 20/08/2024 L'an deux mille vingt-quatre, le 27 août à dix-huit heures et quarante-cinq minutes

Nombre de conseillers En exercice : 18
Présents : 13
Votants : 17
Le Conseil Municipal légalement convoqué le 20 août 2024 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

PRESENTS : GANDON Sébastien, HUBERT Florence, LANDRY Jacques, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, PRE Julien, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

ABSENTS ET EXCUSES

Mme ANNIC Ann qui donne pouvoir à Mme ROPARS Martine
M ANNIC Régis donne pouvoir à Mme HUBERT Florence
Mme HULOT Valérie donne pouvoir à M URIEN Jean-Pierre
M LEBouc Jacky donne pouvoir à Mme ROBIN Murielle
M LEFFRAY Stéphane donne pouvoir à M BRETEAU Franck

Mme MEUNIER est élue secrétaire de séance.

PRISE EN CHARGE DU RACCORDEMENT ENEDIS DES TOILETTES PUBLICS PAR YESWIMMO

Le devis pour le raccordement des toilettes publics au niveau du Champ de la Ruelle a été signé par la commune, en tant que propriétaire du terrain. La facture sera payée par la commune.

YesWimmo doit prendre en charge ces frais, qui sont normalement inclus dans le projet. La société s'est engagée à rembourser le montant de la facture.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le remboursement de la somme de 1 591,20 € par YesWimmo et autorise le maire à émettre le titre de recettes correspondant.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

The image shows a blue ink signature of Franck Breteau over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE ST GEORGES-DU-BOIS' and '72000 Sarthe'.